

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYELITIS

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

1 Qu'est ce que la polio ?

La polio est une maladie causée par un virus. Chez l'enfant ou l'adulte, ce virus est contracté par voie orale. Il n'entraîne pas toujours de maladie grave. Cependant, le virus de la polio peut parfois entraîner la *paralysie* (impossibilité de bouger les membres). La maladie peut également tuer en paralysant les muscles qui permettent de respirer.

Autrefois la polio était très courante aux Etats-Unis. Avant la découverte d'un vaccin, elle tuait ou paralysait des milliers de gens chaque année.

2 Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin inactif (par injection) contre la polio peut prévenir la maladie.

Historique : En 1916, une épidémie de polio aux Etats-Unis tua 6.000 personnes et en paralysa 27.000. Au début des années 50, on enregistrait plus de 20.000 cas de polio chaque année. **La vaccination contre la polio débuta en 1955.** En 1960 le nombre des cas de polio était descendu à 3.000, et en 1979 on n'en comptait qu'environ 10. Le succès de la vaccination contre la polio aux Etats-Unis et dans d'autres pays entraîna un effort international pour éliminer la polio dans le monde.

Aujourd'hui : Aucun cas de polio de souche sauvage n'a été signalé aux Etats-Unis depuis plus de 20 ans. La maladie est cependant encore très répandue dans certaines régions du monde. Sans le secours de la vaccination, il suffirait d'un seul cas de polio rapporté d'un de ces pays pour propager à nouveau la polio aux Etats-Unis. Si les efforts pour éliminer la polio dans le monde aboutissent, la vaccination contre la polio deviendra un jour inutile. En attendant, il est important de continuer à vacciner nos enfants.

La vaccination contre la polio par voie orale n'est plus recommandée

Il existe deux types de vaccination contre la polio : le vaccin par injection (IPV) qui est la méthode recommandée aux Etats-Unis aujourd'hui, et le vaccin actif par voie orale (OPV) sous forme de gouttes à avaler.

Jusqu'à très récemment, la vaccination par voie orale était recommandée pour la plupart des enfants aux Etats-Unis. Cette méthode de vaccination a permis d'éliminer la polio à travers le pays, et elle est encore utilisée dans de nombreuses régions du monde.

Les deux vaccins immunisent contre la polio, mais le vaccin par voie orale prévient de façon plus efficace la propagation de la maladie. Chez certaines personnes (un cas sur 2,4 millions) la vaccination par voie orale peut cependant causer la polio. Bien que le risque de contracter la polio soit aujourd'hui minime aux Etats-Unis, les experts sont d'avis que ce risque ne justifie plus l'administration du vaccin par voie orale, sauf dans certains cas très précis que votre médecin vous expliquera. Le vaccin par injection ne peut entraîner la maladie. Si vous ou votre enfant recevez une vaccination contre la polio par voie orale, veuillez demander une copie de la fiche de renseignements sur la vaccination contre la polio par voie orale.

3 Qui doit recevoir le vaccin, et quand ?

Le vaccin par injection est administré dans le bras ou la jambe selon l'âge du patient et peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

Chez l'enfant

Dans la plupart des cas le vaccin contre la polio doit être administré dès l'enfance. Les enfants doivent recevoir 4 doses de vaccin contre la polio aux âges suivants :

- ✓ Une dose à 2 mois
- ✓ Une dose entre 6 et 18 mois
- ✓ Une dose à 4 mois
- ✓ Une dose de rappel entre 4 et 6 ans

Chez l'adulte

La plupart des adultes ayant été vaccinés pendant leur enfance n'ont pas besoin du vaccin contre la polio. Cependant, trois catégories d'adultes sont plus à risque que les autres, et il leur est *fortement conseillé* de se faire vacciner. Ce sont :

- (1) les personnes voyageant dans les pays où la polio est encore répandue,
- (2) les personnes travaillant en laboratoire et manipulant le virus de la polio,
- (3) les employés en milieu médical qui traitent des sujets pouvant être atteints de la polio.

Les adultes répondant aux critères indiqués ci-dessus et n'ayant **jamais été vaccinés contre la polio** doivent recevoir 3 doses par injection :

- ✓ la première dose peut être administrée à n'importe quel moment,
- ✓ la seconde dose peut être administrée de 1 à 2 mois plus tard,
- ✓ la troisième dose peut être administrée entre 6 et 12 mois après la seconde dose.

Les adultes répondant aux critères indiqués ci-dessus et ayant **déjà reçu 1 ou 2 doses** du vaccin contre la polio doivent recevoir la ou les dose(s) restante(s). La date à laquelle les doses précédentes ont été administrées n'a pas d'importance.

Les adultes répondant aux critères indiqués ci-dessus et ayant **déjà reçu 3 doses ou plus** du vaccin (par injection ou voie orale) peuvent recevoir une injection de rappel du vaccin.

Veuillez demander conseil à votre médecin ou infirmière.

4

Certaines personnes ne doivent pas recevoir la vaccination par injection ou doivent attendre.

Les personnes qui répondent aux critères suivants ne doivent pas recevoir le vaccin par injection :

- Les personnes ayant été victimes d'une réaction allergique très sévère aux antibiotiques suivants : **néomycine, streptomycine ou polymyxine B** ne doivent pas recevoir d'injection contre la polio.
- Les personnes ayant été victimes d'une réaction allergique causée par une injection du vaccin doivent interrompre la vaccination.

Les personnes qui répondent aux critères suivants doivent attendre :

- Toute personne atteinte d'une maladie sérieuse ou grave au moment de l'injection du vaccin doit attendre d'être guérie pour recevoir l'injection. Les personnes atteintes d'une maladie bénigne telle qu'un rhume *peuvent* recevoir l'injection du vaccin contre la polio.

Demandez conseil à votre médecin.

5

Quels sont les risques possibles de la vaccination par injection ?

Après la piqûre, certains sujets se plaignent d'une douleur au site d'injection. Le vaccin utilisé aujourd'hui n'a jamais entraîné de problèmes sérieux, et la plupart des sujets ne présentent aucune réaction.

Cependant, la vaccination, comme tout médicament, peut entraîner des problèmes sérieux, telles que des réactions allergiques graves. *Le risque d'une réaction grave ou fatale à la suite d'une vaccination contre la polio par voie d'injection est extrêmement minime.*

6

Que faire en cas de réaction sérieuse ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

Tout symptôme qui sort de l'ordinaire, tel que réaction allergique sérieuse, fièvre élevée, ou changement dans le comportement.

Une réaction allergique se produira dans les minutes ou les quelques heures qui suivent l'injection. Les signes d'une réaction allergique comprennent : difficultés respiratoires, faiblesse, voix enrouée ou respiration sifflante, accélération du rythme cardiaque, éruption cutanée, étourdissement, pâleur, ou gonflement au niveau de la gorge.

Que faire ?

- Prévenez un médecin ou emmenez immédiatement la personne chez un médecin.
- Décrivez avec précision au médecin ce qui c'est passé, la date et l'heure de la réaction, et la date de la vaccination
- Demandez à votre médecin, à une infirmière, ou au service médical de remplir un formulaire VAERS (rapport de réaction adverse à la vaccination) ou contactez VAERS directement au **1-800-822-7967**.

Il est important d'effectuer un rapport en cas de réaction à la vaccination afin d'aider les experts à répertorier tous les problèmes possibles.

7

Le programme national d'indemnisation en cas de réaction adverse à un vaccin

Pour les situations extraordinaires où un enfant ou sa famille est victime d'une réaction adverse provoquée par un vaccin, un programme fédéral a été créé afin d'apporter une aide financière aux personnes ayant subi une réaction adverse provoquée par un vaccin.

Pour obtenir des informations supplémentaires concernant le programme national d'indemnisation (National Vaccine Injury Compensation Program) en cas de réaction adverse à un vaccin, téléphonez au **1-800-338-2382** ou consultez le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.hrsa.gov/osp/vicp/>

8

Pour en savoir davantage

- Demandez à votre médecin ou infirmière de vous remettre un dépliant sur le vaccin ou de vous recommander d'autres sources d'informations.
- Contactez le programme d'immunisation du département pour la santé publique de votre communauté ou de votre état.
- Contactez les centres CDC pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention) :
 - Call 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)
 - Consultez le site Internet du programme national d'immunisation à l'adresse suivante : <http://www.cdc.gov/nip>



U.S. DEPARTMENT OF HEALTH & HUMAN SERVICES
Centers for Disease Control and Prevention
National Immunization Program

Vaccine Information Statement
Polio (1/1/2000) - French 42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by the Minnesota Department of Health